



# Point. commun

Vivre  
Innover  
Aimer

4<sup>e</sup> TRIMESTRE  
2024

Le journal d'information de votre Communauté d'agglomération



## LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Mobilités, cycle de l'eau, environnement...

**Villefranche-sur-Saône**  
**Créacité**

Caroline, 40 ans, chargée de mission



# Innoover

**EN PLUS GRAND SUR NOTRE TERRITOIRE**

Ici on s'investit avec et pour les acteurs économiques et de la formation



**NOS COMMUNES, NOTRE TERRITOIRE**

**Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lachenas, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet, Saint-Cyr-le-Châtoux, Saint-Étienne-des-Oullières, Saint-Julien, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, Ville-sur-Jarnioux**

# 3

## Questions à Pascal Ronzière

Président de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône



“L’avenir de notre territoire s’écrit avec ses habitants.”

### Quelles sont les priorités de la Communauté d’agglomération pour cette rentrée ?

C’est une rentrée placée sous le signe du développement durable avec deux objectifs qui sont le fil conducteur de notre action depuis 2020 : améliorer la qualité de vie des habitants, et concilier développement et environnement. Juste avant l’été, nous avons pris des décisions importantes avec le soutien aux projets agricoles innovants et la création du Fond haie pour préserver la biodiversité. Dans les prochaines semaines, nous allons continuer sur notre lancée avec la mise en service de la nouvelle unité de traitement des eaux de Villefranche qui va permettre de recycler les eaux usées, et avec le lancement des travaux d’un nouveau bassin d’orage pour protéger la rivière du Morgon et le milieu naturel.

### Que proposez-vous pour améliorer les déplacements des habitants ?

Cette rentrée sera aussi celle des mobilités avec une offre de transports collectifs renforcée en lien avec Sytral Mobilités. Après les premières améliorations en 2023, nous

allons plus loin avec la création de deux nouvelles lignes de bus Cars du Rhône entre Villefranche, L’Arbresle et le Bois d’Oingt, et la prolongation de la ligne Villefranche-Tarare jusqu’à l’hôpital. Sur le réseau de bus Libellule, des nouveaux services seront proposés et la desserte sera améliorée, notamment grâce au transport à la demande vers les communes rurales, les zones d’activité économiques et commerciales, et les parkings relais de covoiturage que nous mettons en place à Gleizé et prochainement à Arnas.

### Quelles seront les prochaines étapes pour les mois à venir ?

Nous sommes dans le temps de la réalisation. S’il fallait prendre un seul exemple, ce serait celui du plan local d’urbanisme intercommunal et de l’habitat sur lequel le conseil communautaire se prononcera en octobre prochain, après 4 ans de préparation et de concertation. Derrière ce sigle PLUiH, une idée simple : pour la première fois, nos 18 communes vont avoir les mêmes règles pour continuer à se développer. Dans le cadre de l’enquête publique qui suivra, les habitants pourront s’exprimer. L’avenir s’écrit avec eux.

## Sommaire



### Dossier mobilités 08-13

Bougez en toute sérénité !

### Collecte 04-05

Adoptons le bon réflexe, triions nos déchets !



### Créacité 14

Le futur campus artisanal et productif.

### Marathon 16

Le Marathon fête sa 20<sup>e</sup> édition.

### Les Nouvelles Voix 18-19

20 ans de découvertes musicales.



### Semaine du développement durable 07, 23

Animations et activités.

● **Déchets - Collecte**



## VALORISATION DES BIODÉCHETS

### L'AGGLOMÉRATION ACCÉLÈRE !

Le tri de nos déchets alimentaires présente un triple intérêt : réduire les ordures ménagères, produire un compost de qualité et enrichir les sols. Les biodéchets, qui représentent un tiers de nos poubelles, sont dorénavant transformés en or vert. Dès septembre, leur collecte est étendue à de nouveaux secteurs à Villefranche-sur-Saône et Gleizé.

### ADOPTONS LE BON RÉFLEXE, TRIONS NOS BIODÉCHETS !

Pour réussir cette généralisation du tri à la source, la Communauté d'agglomération propose une solution adaptée aux différents types d'habitat qui composent son territoire : le compostage individuel, le compostage partagé et la collecte en point d'apport volontaire. Après l'ouverture de 17 sites de compostage partagés et la vente de 1 200 composteurs individuels, le déploiement se poursuit avec l'installation, à la rentrée, de **5 nouveaux sites de compostage sur les communes de Gleizé, Saint-Étienne-des-Oullières et Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais et la**

**mise en place de 32 nouvelles bornes d'apport volontaire.**

Les composteurs individuels, quant à eux, sont toujours disponibles, au prix de 20 €, sur inscription, avec un retrait sur le site de l'Escalé (voir encadré).

Cette diversité de solutions permet à chaque habitant de trouver la méthode de compostage adaptée pour une gestion durable et locale de ses déchets organiques.

**50 BORNES  
D'APPORT  
BIODÉCHETS**  
sur Gleizé, Limas et  
Villefranche-sur-Saône.

### 32 BORNES À BIODÉCHETS SUPPLÉMENTAIRES

Installées à titre expérimental, en 2023, sur les communes de Limas et Villefranche, les 17 bornes à biodéchets ont rencontré un vif succès. Pour répondre à la demande, **9000 habitants supplémentaires** seront équipés très prochainement de 32 bornes à Villefranche et Gleizé, dans les quartiers du Promenoir, de Belleroche nord, du Centre-ville ouest, sud et Gare, des Cavaliers, des Grillons et des Rousses.



La mise en place des bornes sera accompagnée d'une campagne de sensibilisation en porte-à-porte lors de laquelle seront distribués bio-seaux et guides de compostage. Les bornes seront en libre accès et collectées une à deux fois par semaine par l'entreprise « Les Alchimistes ». Ces biodéchets seront transformés en compost puis utilisés par les agriculteurs locaux.



### RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL ET FABRIQUEZ VOTRE COMPOST !

La Communauté d'agglomération propose un composteur en bois d'une capacité de 400 litres pour valoriser vos biodéchets.



Le prix de vente est de 20 € au lieu de 76 €\*.

Inscrivez-vous dès maintenant en flashant le QRCode ou sur [agglomerationvillefranche.fr](http://agglomerationvillefranche.fr)

 **N° Vert 0 800 512 201**

\*Offre réservée aux habitants de la Communauté d'agglomération.

**90 TONNES  
DE BIODÉCHETS**  
soit 19,7/hab revalorisées  
depuis 2023 sur  
Villefranche-sur-Saône  
et Limas.

## ● Points de suspension

### ●○○ Rejoignez les métiers de la petite enfance



Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, en partenariat avec le centre de formation Notre-Dame à Villefranche-sur-Saône, la Mission Locale et France travail, les établissements petite enfance accueilleront

en 2024-2025 une **nouvelle promotion d'apprentis au CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance** qui viendra rejoindre les effectifs d'apprentis auxiliaires de puériculture et éducateurs jeunes enfants. Un partenariat efficace en soutien aux métiers de la petite enfance, qui demeure un métier en tension.

### ○○○ Améliorez votre habitat



Propriétaire ou copropriétaire, un plan d'aides vous permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit et de financements pour améliorer votre logement. Plus de 150 aides ont d'ores et déjà été attribuées.

Ces aides sont destinées à :

- L'amélioration énergétique.
- L'adaptation du logement pour l'autonomie.
- La réalisation d'audit énergétique et les études de maîtrise d'œuvre.

#### **Permanences conseils par SOLIHA et l'ALTE 69 pour votre projet :**

- Tous les mercredis matin à la Communauté d'agglomération, 115 rue Paul Bert à Villefranche-sur-Saône.
- Dans les communes du territoire, retrouvez le calendrier et plus d'informations sur [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr)

## ● Point de vue



### **Quelle est la priorité de la Communauté d'agglomération pour la petite enfance ?**

**Catherine Rabourdin,**

*Vice-présidente déléguée à la petite enfance, au service à la population et à l'accès aux soins*

« Notre priorité est la qualité de l'accueil des tout petits et la continuité du service pour les parents qui doivent concilier vie familiale et professionnelle. Nos équipes se sont mobilisées pour que cette rentrée se passe au mieux. Avec, cette année encore, un soutien aux métiers de la petite enfance grâce à la formation. »



## ● Point d'étape

### **LA FUTURE CRÈCHE DE BLACERET : UN PROJET INNOVANT POUR LA PETITE ENFANCE**

**La commune de Blacé se prépare à accueillir un nouvel établissement dédié à la petite enfance. Prévu pour début 2027, ce projet d'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de 36 places vient répondre à une demande croissante des familles du nord du territoire en matière de garde collective.**

Situé sur la route de Saint-Julien à Blacé, cette nouvelle crèche s'inscrit dans une démarche globale de renforcement et de diversification de l'offre d'accueil sur le territoire. Elle fait suite à la création récente d'un second relais petite enfance itinérant couvrant sept nouvelles communes.

Le cabinet Guillaume Suply Architectes, choisi comme maître d'œuvre, a conçu un projet alliant confort, sécurité et respect de l'environnement.

Une attention particulière est portée à l'insertion architecturale et paysagère, ainsi qu'à la gestion durable des ressources. Le choix des matériaux et des procédés de construction, avec notamment un bâtiment de type « bois/paille » bas carbone, vise à minimiser l'impact environnemental tout en offrant un cadre de vie optimal pour les enfants.

Ce projet ambitieux témoigne de l'engagement de la Communauté d'agglomération en faveur du développement durable et de la qualité de vie des familles. Il promet d'être un modèle en matière d'accueil de la petite enfance.

## ● INFOS PETITE ENFANCE

### **Vous souhaitez inscrire votre enfant dans une crèche ?**

Deux types d'accueils sont proposés. • Pour un accueil régulier à temps plein ou à temps partiel, rendez-vous sur [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr) • Pour un accueil occasionnel, rapprochez-vous directement de la structure.

► **Le service Petite Enfance recrute de nouveaux talents, retrouvez nos postes sur [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr)**



● Eau et assainissement

# NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX

## UNE RÉALISATION PHARE POUR NOTRE TERRITOIRE

La Communauté d'agglomération finalise un chantier d'envergure visant à optimiser le traitement des eaux usées et à préserver nos ressources en eau.

### UN INVESTISSEMENT MAJEUR

Après quatre ans de travaux, la station située derrière Parc Expo a été entièrement modernisée. Ce projet, financé par la Communauté d'agglomération avec le soutien de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, s'inscrit dans la priorité du plan de mandat visant à préserver la ressource en eau et à améliorer sa qualité.

### DES INSTALLATIONS À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Un bassin d'orage de 15 000 m<sup>3</sup>, large de 34 mètres et profond de 20 mètres, est opérationnel depuis décembre 2023. Il stocke les eaux usées en période de pluie, limitant ainsi les déversements dans la nature.

Une nouvelle filière de traitement biologique Biostyr®, mise en service en juin 2022, optimise le traitement tout en réduisant la consommation énergétique.

### DES AMÉLIORATIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Sa modernisation permet d'augmenter les capacités de traitement, notamment lors des épisodes pluvieux. Pour réduire l'impact sur le milieu naturel, le rejet d'eau traitée a été déplacé du Morgon directement vers la Saône, grâce à un émissaire installé en 2020 et mis en service en juin 2022.

Cet automne, des travaux seront réalisés pour offrir des solutions de recyclage et de réutilisation des eaux usées traitées : arrosage des espaces verts, lavage et balayage des voiries de Villefranche-sur-Saône, etc.

### UN PROJET Tourné VERS L'AVENIR

La capacité de traitement de la station passe de 130 000 à 176 000 habitants, permettant de faire face à l'évolution du territoire jusqu'en 2040 et de traiter une partie des eaux en période de pluie.

#### ● LE SAVIEZ-VOUS ?

##### Qu'est-ce qu'une station de traitement de l'eau ?

Une station de traitement des eaux est un ensemble d'installations techniques conçues pour purifier les eaux usées, domestiques et industrielles, avant leur rejet dans l'environnement.

Journée portes ouvertes dans le cadre des Semaines du développement durable le **samedi 21 septembre (10h-15h)**, avec visites guidées sur inscription :  
[communication@agglo-villefranche.fr](mailto:communication@agglo-villefranche.fr)

**43,2**  
millions d'euros  
montant des travaux avec  
le soutien de l'agence de  
l'eau Rhône Méditerranée  
Corse à hauteur de  
4,6 millions d'euros.



⋮  
**Bassin d'orage**  
**15 000 M<sup>3</sup>**

**20 M**  
de profondeur

et **34 M**  
de diamètre.



⋮  
**68**

**entreprises**  
intervenues sur le site  
au cours des 4 années  
de travaux.



DU 14 SEPTEMBRE  
AU 13 OCTOBRE 2024

# LES SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté d'agglomération se mobilise à l'occasion des Semaines Européennes du Développement Durable. Du 14 septembre au 13 octobre 2024, les 18 communes proposent ensemble près d'une cinquantaine d'animations et activités.

### FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT : SENSIBILISATION ET ÉCHANGES

Le samedi 14 septembre, rendez-vous place des Arts à Villefranche-sur-Saône pour la 15<sup>e</sup> édition de la Fête de l'Environnement. Cette journée sera dédiée à informer et échanger sur les enjeux environnementaux. Vous y trouverez des animations proposées par les collectivités et les associations sur des thèmes variés : eau, agriculture, énergie, mobilité, déchets, habitat, économie circulaire, etc. Les enfants pourront profiter de nombreuses activités : ferme pédagogique, promenade à dos d'âne, atelier jardinage, quizz sur le tri des déchets "Triez c'est gagné" et le cycle de l'eau, et bien plus encore.



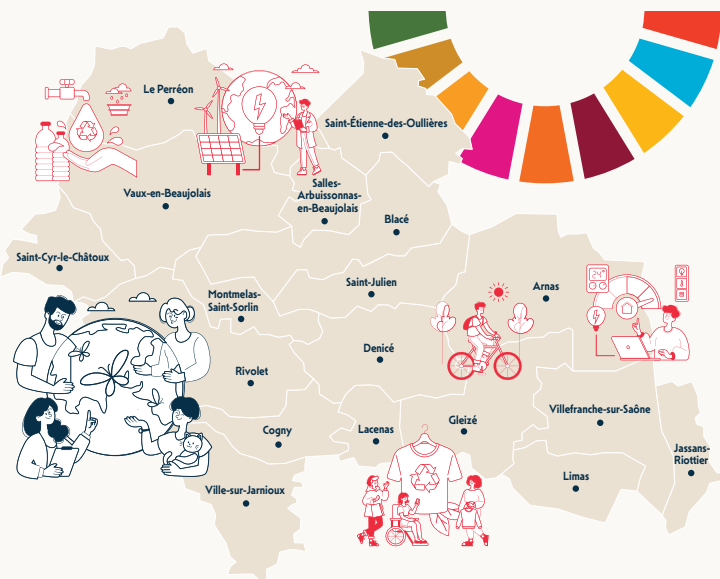
Durant un mois, vous pourrez découvrir la biodiversité locale. Un large éventail de promenades est proposé sur le territoire. Explorez le marais de Boistray, les forêts du massif de la Cantinière. Observez les oiseaux des Crêts de Rémont ou les chauves-souris en milieu urbain.

Parmi les activités, vous trouverez des animations ludiques et éducatives, des expériences immersives : construction d'une rivière miniature, escape game sur le changement climatique, atelier de recyclage de vieux tee-shirts, ou encore création d'une fresque des océans.

### À NOTER DANS VOTRE AGENDA

- **Samedi 21 septembre** : Portes ouvertes et visite guidée de la nouvelle station de traitement des eaux à Villefranche-sur-Saône.
- **Samedi 5 octobre** : Inauguration des composteurs partagés et des bornes de biodéchets à Gleizé.

### À LA RENCONTRE DE NOTRE ÉCOSYSTÈME



Retrouvez le programme complet sur le site [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr)



Flashez-moi !

### Point de vue



**Que faut-il retenir de ces semaines du développement durable 2024 ?**

**Olivier Mandon**,  
Conseiller délégué à l'environnement

« D'abord, la mobilisation des 18 communes de notre territoire. Chacune déploie des initiatives que nous mettons en valeur en faisant participer les habitants. Informer, sensibiliser et responsabiliser : c'est notre objectif. Avec cette année un fil conducteur sur l'eau, et des réalisations concrètes à découvrir. »

# MOBILITÉS : BOUGEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

## QUOI DE NEUF POUR LA RENTRÉE ?

Rendre notre territoire plus accessible et diversifier les solutions de mobilité sont les engagements pris par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. Une offre de mobilités qui s'étoffe pour faciliter le quotidien. Transports en commun, vélo, marche à pied, covoiturage ou autopartage, etc. Découvrez les nouveautés de la rentrée.



## AMÉLIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN : TRANQUILLITÉ & FACILITÉ

Chaque année **l'offre du réseau de bus Libellule** évolue en poursuivant son expansion avec, dès septembre, des améliorations majeures. Le réseau privilégie des déplacements plus fluides et ajustés aux besoins des usagers avec des fréquences en augmentation, des amplitudes horaires élargies, et un service à la demande renforcé.

En lien avec Sytral Mobilités, ces évolutions sont apportées pour répondre à la forte croissance des zones d'habitation et d'activités de l'agglomération, et permettre de mieux desservir le territoire.

### NOUVEAUTÉS LIBELLULE POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

- **Ligne 2 (Arnas L'Escale - Route de Frans).**

Le service est renforcé aux heures de pointe le matin. Il démarre désormais à 6h45 avec un bus toutes les 13 min contre 20 min auparavant.

- **Ligne 5 (Mairie de Gleizé - Limas).**

L'itinéraire inclus un nouvel horaire le matin et un nouvel arrêt à Gleizé, rue des Peupliers (salle des fêtes). Grâce à ce nouvel arrêt un nouveau Parc relais P+R Saint-Roch est créé (voir p.11).

### RÉSALIB POUR ENCORE PLUS DE LIBERTÉ

- **RésaLib étend sa couverture sur la zone B, aux communes de Denicé, Montmelas-Saint-Sorlin, Rivolet** s'ajoutant à celle de Cogny, Gleizé, Lacenas, Villefranche-sur-Saône et Ville-sur-Jarnioux.

- **Le service ouvre désormais le samedi sur la zone A : Arnas-Villefranche-sur-Saône.** Cette expérimentation débute en septembre, pour faciliter vos accès aux zones d'activités (ZI Nord) et aux commerces avenue de l'Europe.

- **Des arrêts supplémentaires** ont été créés sur les 3 zones de transports à la demande A,B et C.

### LE TRANSPORT À LA DEMANDE : C'EST QUOI ?

- **Le service à la demande RésaLib**, modifié en 2023, permet de réserver un minibus de 7h à 19h30 jusqu'à 30 minutes avant le départ. Il dessert 80 points du réseau, et couvre 3 zones : Nord-Ouest (A), Ouest (B), Nord-Est (C).

- **Une offre en soirée de 19h à 22h.** Des départs le soir du lundi au dimanche et jours fériés sont proposés sur 64 arrêts majeurs des lignes 1-2-3-4-5.

- **Ce service fonctionne également le dimanche et les jours fériés de 9h à 19h.**



#### Je réserve un RésaLib ?

Réservations possibles : via l'application RésaLib, le site internet Libellule ou par téléphone au **0800 350 380**.

Pour plus de renseignements, consultez le site [buslibellule.fr](http://buslibellule.fr)

## CARS DU RHÔNE

### L'offre s'élargit et s'adapte également !

Le réseau bénéficie de nouveautés significatives :

- **La ligne régulière 217 (Tarare-Gleizé)** ajuste son itinéraire pour desservir les deux hôpitaux, celui de Tarare et celui de Gleizé.

Deux nouvelles lignes régulières sont aussi créées pour un accès renforcé à la gare de Villefranche-sur-Saône :

- **La ligne régulière 218 (L'Arbresle - Villefranche-sur-Saône).**
- **La ligne régulière 219 (Bois d'Oingt - Villefranche-sur-Saône).**

Pour plus de renseignements, consultez le site [carsdurhone.fr](http://carsdurhone.fr)

# +156 500

**voyages effectués**  
**en transports en commun**  
**(réseau Libellule)**  
**depuis la rentrée**  
**de septembre 2023**





### ● Point d'étape

**Aides à l'achat d'un vélo : le cap du 1 200<sup>e</sup> bénéficiaire franchi !**

Depuis mars 2022, déjà plus de 1 200 habitants ont bénéficié de l'aide mise en place par la Communauté d'agglomération pour acheter un vélo classique ou à assistance électrique. **Cette aide de 200 € à 500 € est proposée à tous les habitants du territoire.** Fort de ce succès, elle a été élargie dernièrement à deux personnes par foyer. Dans l'optique de proposer une offre plus complète de vélos spécialisés, et notamment de **vélos adaptés destinés aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap**, il est désormais possible d'acheter un vélo chez tous les vélocistes implantés sur le territoire Beaujolais.

### ● INFOS EN TEMPS RÉEL



Pour rester informé en temps réel des conditions de trafic, **inscrivez-vous aux alertes SMS** sur [buslibellule.fr](http://buslibellule.fr) et [carsdurhone.fr](http://carsdurhone.fr)



### Vélos bienvenus à bord !

L'expérimentation des bus équipés pour accueillir des vélos sur les lignes 1 et 3, s'étend depuis cet été et jusqu'en janvier 2025 **sur toutes les lignes 1 à 5** avec des emplacements dédiés à l'accroche des vélos à l'intérieur des bus. Une solution pratique pour se rendre à la gare ou à son travail.



## TRAJET QUOTIDIEN : CHANGER SES HABITUDES

**Aujourd'hui, de nombreuses solutions permettent d'adapter nos déplacements pour plus de sérénité. Grâce aux nouvelles offres de mobilité, chacun peut trouver son mode de transport idéal.**

- Céline, qui habite à Cogny, laisse le matin sa voiture au Parc relais Saint-Roch à Gleizé et prend le bus ligne 5, pour se rendre à son travail au cœur de Villefranche-sur-Saône.
- Evan, quant à lui, préfère le vélo pour rejoindre son collègue à l'aire de covoiturage de Jassans-Riottier. Il peut laisser durant la journée son vélo dans l'abri sécurisé.
- Adel habitant à Rivolet, a des horaires flexibles. Les soirs où il termine tard, il programme son retour avec la nouvelle navette RésaLib B.

Et vous, avez-vous pensé à une nouvelle solution pour vos trajets quotidiens ?

### ● Point de vue



#### **Quoi de neuf pour les mobilités avec cette rentrée ?**

**Pascale Reynaud,**

*Conseillère déléguée aux transports*

« Une rentrée avec plus de choix, plus d'horaires, plus de souplesse et une offre de transport renforcée ! Train, bus,

covoiturage, autopartage, vélo, marché à pied : c'est un tout pour permettre aux habitants de se déplacer au gré de leurs besoins et de leurs envies. Pour cette rentrée, l'effort est mis sur le transport à la demande et sur le covoiturage. »



● **Point sur les nouveautés**



**PARC RELAIS**  
GLEIZÉ • Saint-Roch

**Premier Parc Relais à Gleizé**

À partir de septembre, le parking de la salle Saint-Roch côté rue des Peupliers et ses 46 places se transformeront en un Parc Relais (P+R). Cette évolution apporte une réponse concrète aux automobilistes qui souhaitent éviter les embouteillages ou les difficultés de stationnement en pénétrant dans le centre de Villefranche. Pour assurer le passage de la voiture vers un autre mode de transport, la ligne 5 du réseau Libellule a été renforcée (- de 20 min pour rejoindre la gare avec 1 bus toutes les 30 min en heure de pointe) et le parking sera équipé de consignes à vélo sécurisées (10 min pour rejoindre la gare à vélo). Un autre Parc Relais (P+R) est prévu prochainement à Arnas.

**Une voiture à la demande 24h/24 avec « Citiz »**



Le service d'autopartage de véhicules vous permet de réserver, via le site Citiz ou une application, des voitures en libre-service 24h/24h. 5 véhicules sont désormais disponibles à la réservation, dont

2 utilitaires. **Ce sont deux nouvelles stations à Villefranche :** à la gare côté est, route de Riottier et au nord de la ville, square Léon Blum qui viennent s'ajouter à celles de la Mairie côté marché et à la gare côté centre-ville.

Réservation sur [alpes-loire.citiz.coop](https://alpes-loire.citiz.coop) ou sur l'application mobile « Citiz »



**LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE POUR PLUS DE SÉCURITÉ ET DE CONFORT**

La Communauté d'agglomération a adopté un ambitieux schéma directeur cyclable en juin 2024. Ce document de planification vise à assurer la continuité des itinéraires et le déploiement des équipements cyclables sur tout le territoire.

Ce schéma prévoit de **doubler les aménagements cyclables, passant de 70 km à 140 km d'ici 2034**. Il inclut aussi un volet stationnement vélos important. Actuellement, 1100 places de stationnement vélos sont disponibles. Ce nombre doit atteindre **2200 places d'ici 2034**, sur les 18 communes, dont les aires de covoiturage et les parcs relais, afin d'offrir une large offre de transport.

La concertation a été essentielle dans l'élaboration du schéma directeur avec des enquêtes menées auprès des habitants, des ateliers participatifs avec les élus, les partenaires mobilités et les associations. Elle a permis d'intégrer les avis et attentes de chacun pour les déplacements à vélos de demain.

En plus des aménagements et stationnements pour les vélos, un plan de jalonnement facilitera l'orientation des cyclistes. La promotion du vélo s'accompagnera par le déploiement d'outils pratiques : carte interactive des temps de trajets, plans des aménagements, animations et la mise en place d'un service de location de vélos.

**À chacun sa mobilité !**



**Partout, je peux désormais réparer mon vélo**

Dans chacune des 18 communes du territoire, une borne de réparation et d'entretien de vélos a été installée, en plus de celle de la Voie Bleue. Grâce à un totem de support, elles permettent de suspendre son vélo par la selle afin d'effectuer les réparations sans avoir à se baisser.



Différents outils y sont disponible : tournevis, clés Allen et Torx, clé à molette, clé plate, pompe de gonflage, etc.



- 1- Arceaux à vélos
- 2- Couloir bus vélo
- 3- Abris à vélos
- 4- Consignes à vélos

## MOBILITÉ

### Votre quotidien en mouvement

Que vous optiez pour les transports en commun, le vélo, le covoiturage ou l'autopartage, la Communauté d'agglomération améliore son offre de mobilité. Des solutions pratiques et durables pour des déplacements sereins.

#### HÔPITAL

**NOUVEAU**

##### • LIAISONS HÔPITAUX

Liaison Hôpitaux Gleizé et Tarare  
Cars du Rhône Ligne 217

- Bus Libellule Ligne **3**  
(Gleizé Hôpital) renforcée

**NOUVEAU**

##### PARC RELAIS

Gleizé Saint-Roch  
Bus Libellule Ligne **5**

Gare (- de 20 min)  
à vélo (- 10 min)

**citiz**

#### RÉSEAU D'AUTOPARTAGE

Villefranche-sur-Saône

**5 véhicules** dont 2 utilitaires

- Mairie
- Gare côté centre-ville

**NOUVEAU**

- Gare côté Riottier
- Square Léon Blum



#### AMÉNAGEMENTS VÉLO

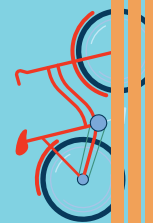
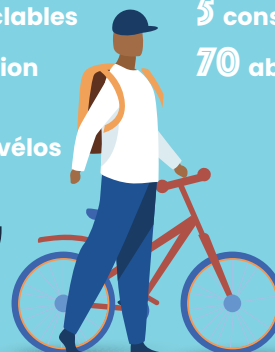
**70** kms de pistes cyclables

**19** bornes de réparation  
entretien et gonflage

+ de **400** arceaux à vélos

**5** consignes à vélos

**70** abris à vélos



LA MOBILITÉ EN 3 CHIFFRES

1 200

aides à l'achat  
d'un vélo

1 100

places  
de stationnement  
vélo

230

places  
de stationnement  
covoiturage

Libellule  
résaLib

3 SERVICES À LA DEMANDE  
SUR RÉSERVATION

- Horaires libres
- Résalib soirée
- Résalib dimanche et jours fériés

Sur réservation  
jusqu'à 30 min avant le départ



GARE

9 000 voyageurs  
par jour

Réseaux :

- Libellule
- NOUVEAU Lignes
- Cars du Rhône 218-219
- Cars de l'Ain
- Saônibus

3 AIRES DE  
COVOITURAGE

185 places  
de stationnement

- 2 aires à Limas échangeur autoroutier
- Jassans-Riottier rue de Beurivage

Consignes à vélos



LA VOIE BLEUE

Fréquentation  
piétons et vélos  
10 600 passages  
par mois  
en moyenne



## • Développement économique

# CRÉACITÉ

## LE FUTUR CAMPUS ARTISANAL ET PRODUCTIF PREND FORME

L'extension de Créacité, initiée par la Communauté d'agglomération, vise à dynamiser l'écosystème entrepreneurial tout en revitalisant une zone urbaine clé de Villefranche-sur-Saône.

Ce projet innovant s'articule autour d'un campus artisanal et productif, favorisant les synergies entre formation et entrepreneuriat grâce à la présence d'une école de production sur le site. Les objectifs sont multiples : préserver l'activité productive en centre-ville, valoriser un emplacement stratégique, réhabiliter deux friches commerciales et améliorer l'espace urbain environnant en contribuant à son verdissement.

Le calendrier prévoit des travaux de dépollution et de démolition des friches qui se dérouleront d'octobre 2024 à

l'été 2025, suivis par la construction des nouveaux bâtiments et la requalification du site existant. La livraison est prévue pour mi-2026.

Cette initiative ambitieuse offrira de nouvelles surfaces locatives aux jeunes entreprises dans un environnement entièrement rénové, renforçant ainsi l'attractivité de la pépinière d'entreprises Créacité pour les jeunes entrepreneurs et stimulant l'économie locale.



## PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES L'ÉCOSYSTÈME STIMULANT

> **Les pépinières d'entreprises Créacité et E-Cité, gérées par la Communauté d'agglomération, offrent un environnement propice au développement des jeunes entreprises** <

Ces structures proposent des espaces de travail individuel ou partagé (bureaux, ateliers et espace coworking) à loyers modérés, et permettent de se créer un réseau entre créateurs de la pépinière, entreprises du territoire et partenaires économiques locaux.

**180**  
**entreprises**  
ont pu bénéficier  
des pépinières

**Le principe ?** Accueillir les entrepreneurs dans leurs premières années d'activité en leur fournissant un cadre stimulant et des ressources

adaptées. Les avantages sont nombreux : loyers réduits, services mutualisés, animations thématiques collectives et formations.

• Retrouvez les prochaines animations des pépinières et inscrivez-vous aux **petits déjeuners Éco** sur [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr)

**Contact :**  
**Service développement économique**  
[economie@agglo-villefranche.fr](mailto:economie@agglo-villefranche.fr) - **04 74 68 68 79**



## ● Points de suspension



### ●○○ Objectif Emploi : les Entreprises locales recrutent !

Du 14 au 18 octobre 2024, la Communauté d'agglomération organise la 4<sup>e</sup> édition

d'Objectif Emploi, une semaine dédiée à la rencontre entre demandeurs d'emploi et entreprises locales qui recrutent. Des métiers de secteurs en forte croissance sont mis en avant : services à la personne, industrie, commerce, hôtellerie-restauration, transports, petite enfance, etc. Au travers de visites en immersion par petits groupes, (organisées avec l'appui de France Travail et de la Mission Locale), les demandeurs d'emploi pourront échanger avec des professionnels passionnés et découvrir des métiers.

**Pour participer inscrivez-vous auprès de vos conseillers France Travail et de la Mission Locale.**

**Infos sur [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr)**

### ●○○ Semaine de l'Industrie en Beaujolais !



Organisée dans toute la France, du 18 au 24 novembre 2024, la Semaine de l'Industrie est l'occasion de faire connaître les

entreprises industrielles aux jeunes en phase d'orientation, aux demandeurs d'emploi et aux personnes en cours d'insertion professionnelle. Dans le cadre du label Territoire d'Industrie Beaujolais, la Communauté d'agglomération sera partenaire de l'opération, en organisant des visites d'entreprises en journée et en soirée, mettant à l'honneur trois filières clés du territoire : la métallurgie/mécanique, la construction et le textile.

**Inscriptions et renseignements à retrouver sur [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr)**

### ○○● Festi'commerce : des commerces animés



Afin de soutenir les projets d'animation commerciale et maintenir la vitalité économique dans les centres villes et les bourgs, une subvention « **Festi'commerces** » est mise en place

pour tous les commerces (commerçants, associations de commerçants) ou entreprises artisanales qui disposent d'une boutique. Pouvant aller jusqu'à 1 500 € par an et couvrant 50 % des dépenses engagées, cette subvention est destinée aussi bien à la décoration de vitrines, la location de chapiteaux, etc., qu'à la communication ou l'animation (sonorisation, flyers, encarts publicitaires, rémunération de musiciens, etc.).

**Candidature à adresser à [economie@agglo-villefranche.fr](mailto:economie@agglo-villefranche.fr)**



## ● Agriculture

### SIX PROJETS INNOVANTS

**Afin de soutenir les filières agricoles, la Communauté d'agglomération accompagne des projets innovants et collectifs.**

En collaboration avec l'État, la chambre d'agriculture et la société SOREAL, la Communauté d'agglomération a initié une stratégie de compensation agricole collective\* à l'échelle du territoire. À la suite d'un appel à projets lancé en 2023, 6 premiers projets ont été retenus pour bénéficier d'un financement total de 221 012 € et encourager l'agriculture dans des domaines variés :

- Faire progresser le maraîchage sur sol vivant en Agriculture Biologique (AGRIBIO Rhône et Loire) ;
- Créer un atelier de traction animale afin de faire évoluer les pratiques agricoles vers une meilleure prise en compte des écosystèmes en grandes cultures, maraîchage et viticulture (CUMA de Buyon) ;
- Développer une gamme de limonades et boissons pétillantes non alcoolisées et peu sucrées (GAEC de L'Affoleuse et A vol d'Oiseau) ;
- Rechercher des techniques alternatives au brûlage à l'air libre des souches et des sarments, par la technique du broyage qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (IFV et SICAREX Beaujolais) ;
- Identifier des variétés de vignes résistantes à la sécheresse et autres aléas afin de s'adapter au changement climatique, tout en assurant un vin de qualité pour le Beaujolais (SICAREX Beaujolais) ;
- Sensibiliser à l'impact du poids des bouteilles de vin afin de diminuer l'empreinte carbone de la filière viticole (SICAREX Beaujolais).

## ● INFO

- ▶ **Un appel à projets sera lancé au cours de l'hiver 2024-2025.**

● **Point d'orgue**

# LE MARATHON FÊTE SA 20<sup>e</sup> ÉDITION !

Pour sa 20<sup>e</sup> édition anniversaire, le Marathon International du Beaujolais allie fête et éco-responsabilité.

Soutenu par la Communauté d'agglomération, il contribue à l'attractivité et au rayonnement de notre territoire.

Le samedi 23 novembre, l'éco-responsabilité sera au cœur de l'événement sportif avec une innovation majeure : l'installation par la Communauté d'agglomération et son partenaire Veolia de rampes à eau sur trois points de ravitaillement, remplaçant près de 22 000 bouteilles en plastique.

Cette initiative, première étape vers l'objectif zéro plastique, permettra aux coureurs de remplir leurs gourdes ou éco-cups.

Le tri et le recyclage seront également renforcés avec la mise à disposition de bennes et bacs dédiés au verre, emballages et déchets. Une attention particulière sera aussi portée aux déchets alimentaires, notamment lors de la Pasta Party et de la Nuit du Marathon pour les collecter séparément et les valoriser en compost.

Pour chacune des courses proposées :

- Marathon en solo ou relais, • Semi, • 13 km du Rhône, • Family Marathon, • Course solidaire *Courir POUR ELLES*, l'esprit festif est encouragé et les déguisements sont conseillés.

Avec 25 000 participants attendus, cette édition anniversaire promet d'allier sport, festivités et engagement environnemental. Le Marathon International du Beaujolais confirme ainsi son statut d'événement incontournable, conjuguant l'esprit festif qui a fait sa renommée avec une conscience écologique affirmée.

Retrouvez toutes les informations sur [www.marathondubeaujolais.org](http://www.marathondubeaujolais.org)

## LA COURSE FAMILY

Soutenue par la Communauté d'agglomération, partenaire premium, la course Family est une course non chronométrée avant tout festive très prisée par les enfants. Les participants peuvent venir avec leurs plus beaux déguisements.

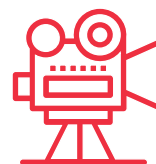
- **Ouverte à tous**, même aux plus petits accompagnés d'un adulte (1 à 2 adultes) jusqu'à 11 ans. À partir de 12 ans l'enfant peut courir seul.
- **Deux parcours proposés** : 2,5 ou 5 km cœur de Villefranche-sur-Saône.
- **Départ à 9h30** devant la mairie.





# SILENCE, ÇA TOURNE !

## UN BÂTIMENT EMBLÉMATIQUE TRANSFORMÉ EN DÉCOR DE CINÉMA

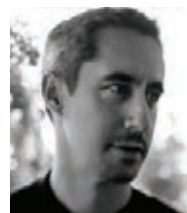


Louise Bourgoïn et Muriel Robin en tournage dans le bâtiment historique du 317 boulevard Gambetta, ancienne Chambre de Commerce et d'Industrie, et futur siège de la Communauté d'agglomération transformé en studio de cinéma.



La Communauté d'agglomération accueille jusqu'à début octobre le tournage du film « Magistrate », premier long métrage de Pierre Mazingarbe. Louise Bourgoïn y incarnera une vice-procureure mutée dans la ville, aux côtés de Muriel Robin dans le rôle de sa mère greffière. Le tournage se déroule principalement dans l'ancien bâtiment consulaire. Ce bâtiment historique des années 1930,

exemple remarquable d'architecture Art Déco, servira de décor pour les scènes se déroulant au tribunal et les scènes du commissariat Cette comédie au second degré, destinée au cinéma et aux réseaux Canal+ et TF1, utilisera également la salle du Conseil Municipal de Villefranche pour les scènes d'audience.



Pierre Mazingarbe, réalisateur



Dessin préparatoire du film

### ● Points de suspension



#### ●●● « l'ampli » 3<sup>e</sup> édition !

« l'ampli » est de retour avec un même objectif : faire éclore les nouveaux talents musicaux du territoire. Ce dispositif s'adresse aux jeunes musiciens amateurs de 15 à 30 ans, en groupe ou en solo, dont au moins un membre du groupe réside, est scolarisé ou travaille sur le territoire. Un accompagnement complet est proposé aux lauréats : résidence, accompagnement artistique, formation coaching, enregistrement d'un album. Le lauréat Or pourra se produire au festival « Nouvelles Voix », partenaire de « l'ampli ».

**Inscriptions jusqu'au 6 décembre 2024 sur [agglo-villefranche.fr](http://agglo-villefranche.fr) via un dossier de candidature.**



#### ●●● Le Nautile vous attend

Le Nautile, équipement communautaire, accueille les jeunes des établissements scolaires du territoire afin de les familiariser au milieu aquatique et leur permettre l'apprentissage de la natation. Grâce à cet engagement, ce sont plus de 950 séances qui sont proposées chaque année par la Communauté d'agglomération. Le centre propose également de nombreuses animations aquatiques pour tous. Découverte de l'eau en famille pour les bébés dès 6 mois, apprentissage de la nage dès 4 ans ou encore cours de natation pour adultes, retrouvez l'ensemble des activités proposées sur [centreaquatiquelenautile.fr](http://centreaquatiquelenautile.fr).



#### ○○● Salon du Groupement des Artistes Beaujolais

**Du 19 octobre au 3 novembre 2024 l'incontournable salon du Groupement des Artistes Beaujolais revient pour sa 83<sup>e</sup> édition** à la salle des Échevins de Villefranche-sur-Saône. Grâce à des œuvres de plus de 60 artistes de la région sélectionnés par un jury, aquarelle, pastel, acrylique et huile cohabiteront durant deux semaines avec des sculptures de techniques variées. Le traditionnel **vernissage aura lieu le samedi 19 octobre à 17h** et réunira les amateurs d'arts de la région.

# LES NOUVELLES VOIX FÊTE SES 20 ANS

© Vincent Assié 1



## UN RENDEZ-VOUS EMBLÉMATIQUE DE LA JEUNE SCÈNE MUSICALE

Depuis deux décennies, ce festival découvre et propulse les talents de demain. Un événement ancré dans notre territoire qui offre une expérience musicale privilégiée entre artistes émergents et spectateurs passionnés.

### 20 ANS DE DÉCOUVERTE MUSICALE

Créé en 2004, le festival « Les Nouvelles Voix » s'est imposé comme un rendez-vous incontournable pour découvrir les voix prometteuses. Initié par le Théâtre de Villefranche et la Communauté d'agglomération, le pari était audacieux : proposer un événement consacré aux musiques actuelles et aux artistes émergents, en pleine période des Beaujolais Nouveaux. Au fil des ans, le festival a gagné en envergure et se tient désormais au mois d'octobre. Il a révélé des artistes devenus incontournables : Stromae en 2011, Clara Luciani, Juliette Armanet, Eddy de Pretto en 2017, Angèle en 2018, et Zaho de Sagazan l'année dernière.

▶ **À noter : 20 années d'une épopée sonore à découvrir lors d'une table-ronde « L'Histoire des Nouvelles Voix », le jeudi 17 octobre à 13h au Café du théâtre de Villefranche. Entrée gratuite sur réservation.**

### FESTIVAL HORS LES MURS

Aux côtés des scènes emblématiques - Auditorium de Villefranche, Théâtre de Gleizé, Centre Culturel de Gléteins à Jassans - cette 20<sup>ème</sup> édition s'ouvre sur le territoire Beaujolais avec de nouveaux lieux à Cours-la-Ville ou au théâtre de la Grenette à Belleville-sur-Saône. En plus des concerts, des rencontres et ateliers sont proposés, avec une offre ciblée pour les jeunes, les écoles du territoire de Villefranche Beaujolais Saône et de la Maison d'arrêt. Le festival renforce ainsi son ancrage territorial et son impact culturel et social.

**229** artistes  
programmés en 20 ans



© Fabrice Buffart 2

### LES AFTERWORKS

Les afterworks des « Nouvelles Voix » proposent aux festivaliers de partager un moment convivial autour d'un verre et de découvrir des univers sonores dans des lieux atypiques de l'agglomération : cave voûtée du château de Pougelon de Saint-Étienne-des-Oullières, église de Rivolet, musée Claude Bernard de Saint-Julien. Des rendez-vous concerts qui offrent une proximité privilégiée entre spectateurs et artistes.



© JBertrand Pichene 3



© Fabrice Buffart 4

- 1- Julien Granel • 2023
- 2- Angèle • 2018
- 3- Stromae • 2011
- 4- Feu Chatterton • 2014



© Florent Larronde

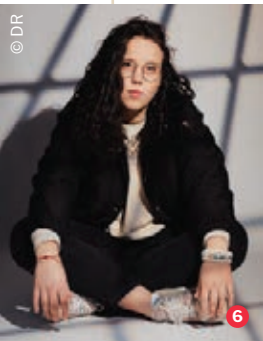
5

## PROGRAMMATION 2024

Pour ses 20 ans, le festival et son nouveau Directeur Antoine Gariel proposent une programmation audacieuse entre musique urbaine, voix du monde et chanson française. Yamê, révélation rap des Victoires 2024, côtoiera MPL et son univers décalé. Les sonorités métissées seront à l'honneur avec Ladaniva et Dafné Kritharas. Côté pop, Hélène Sio et Colt promettent de belles émotions. Nouveauté de cette édition, les concerts sont aussi pour un jeune public avec les Wackids qui offriront un spectacle décalé, revisitant les grands classiques musicaux. **Une édition anniversaire qui s'annonce mémorable !**

### TREMLIN « l'ampli »

Pour soutenir la jeune création musicale locale, la Communauté d'agglomération organise depuis 2 ans le tremplin « l'ampli ». Cette année, la jeune rappeuse caladoise Laradji, lauréate Or 2024, sera à l'honneur. Bénéficiaire d'un accompagnement sur mesure, elle brillera sous les projecteurs en première partie d'Oré au Théâtre de Gleizé.



### > Programme 2024

- 5- The Wackids
- 6- Laradji
- 7- Colt
- 8- Hélène Sio
- 9- Oscar les vacances
- 10- Lou Casa

**festival  
nouvelles  
voix**  
VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
SAÛNE

**festival  
nouvelles  
voix**

VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
SAÛNE

20<sup>e</sup> édition

08 — 19 oct.  
2024

**Yamê | Ladaniva  
MPL | The Wackids  
COLT | Hélène Sio | Dafné Kritharas  
Milena | Lou Casa | Oscar les vacances  
Tété | Daymen | Oré | Barkanan | Laradji ...**

### Concerts à

Villefranche | Gleizé | Jassans-Riottier | St-Etienne-des-Oullières  
Rivolet | Saint-Julien | Belleville-en-Beaujolais | Cours-la-Ville

Deux semaines de concerts pour célébrer  
la jeune scène des musiques actuelles.

lundi 7 oct.

20h **Blind test** Gratuit  
Ninkasi bar, Villefranche

lundi 14 oct.

20h30 **Lou Casa** *Une histoire d'amours*  
Auditorium de Villefranche

mardi 8 oct.

20h **Jay Brush** Gratuit  
Ninkasi bar, Villefranche

mardi 15 oct.

20h30 **Laradji** (1<sup>ère</sup> partie) | **Oré**  
Théâtre de Gleizé

mercredi 9 oct.

Afterworks

19h **Oscar les vacances**  
Cave Voûtée du Château de Pougelon,  
Saint-Etienne-des-Oullières

mercredi 16 oct.

18h30 **The Wackids**  
Théâtre de Villefranche, grande scène  
20h30 **Barkanan | Milena**  
Centre culturel de Gléteins,  
Jassans-Riottier

jeudi 10 oct.

Afterworks

19h **Tété**  
Église de Rivolet

jeudi 17 oct.

13h **Table ronde** Gratuit  
**L'histoire des  
Nouvelles Voix**  
Théâtre de Villefranche, le café  
19h **Elle Valenci** Gratuit  
Théâtre de Villefranche, le café

vendredi 11 oct.

Afterworks

19h **Barkanan**  
Musée Claude Bernard, Saint-Julien

samedi 12 oct.

16h **Laradji** Gratuit  
Médiathèque de Villefranche  
20h **Alexis Provost** (1<sup>ère</sup> partie)  
**Lou Casa** *Barbara & Brel*  
Salle Émilien Michoux, Cours-la-ville  
20h30 **Delacourt | Oré**  
Théâtre de la Grenette,  
Belleville-en-Beaujolais

vendredi 18 oct.

19h **Oscar les vacances**  
Théâtre de Villefranche, le café Gratuit  
20h30 **Hélène Sio | Colt | MPL**  
Théâtre de Villefranche, le café

Infos et réservations  
theatredevillefranche.com  
04 74 68 02 89



Organisé par le Théâtre de Villefranche,  
Scène Convenue d'Intérêt National art et création.  
Place des Arts CS 90301, 69665 Villefranche Cedex



## TRIBUNES DES ÉLUS

### • CONCERTATION : DES PAROLES AUX ACTES

Nouveaux équipements, nouveaux services. Depuis le début de ce mandat, les projets et les réalisations s'accroissent pour améliorer la qualité et le cadre de vie dans notre territoire. Avec un fil conducteur pour notre Communauté d'agglomération : faire participer les habitants aux changements en cours et leur rendre compte des actions engagées.

Depuis quatre ans, les exemples ne manquent pas. Le Plan Vélo et le schéma directeur cyclable ont impliqué les associations et les acteurs locaux réunis au sein du Comité Vélo. Le futur plan local de mobilité auquel nous travaillons pour renforcer l'offre de transport dans les prochaines années, s'appuie notamment sur une enquête en ligne auprès des habitants et des employeurs et salariés à laquelle un large panel a répondu.

Même approche pour l'offre de garde des enfants, sujet prioritaire pour les familles. C'est bien parce que nous avons pris le pouls du terrain que notre collectivité a décidé de construire un nouvel EAJE à Blaceret pour assurer

une équité et mieux répondre aux besoins dans le nord du territoire. Parce que ce que nous sommes à l'écoute et en contact avec les parents et les professionnels de la petite enfance, nous avons ouvert un second relais petite enfance itinérant reliant plusieurs communes rurales.

Autre exemple qui concerne tout notre territoire : le plan local d'urbanisme intercommunal sur lequel le conseil communautaire se prononcera en octobre prochain et qui va donner les mêmes règles à nos 18 communes pour continuer à se développer. Fruit d'une large concertation avec les élus et les habitants depuis quatre ans, ce plan sera l'objet d'une grande enquête publique prévue dans les prochains mois. Chacun pourra s'exprimer.

Informez et concertez avant de décider, mais aussi faites participer et responsabiliser les habitants. C'est ainsi que la Communauté d'agglomération déploie progressivement le tri et la valorisation des biodéchets en les étendant à de nouveaux secteurs dès cette rentrée. Parce que les usagers de nos services publics locaux sont aussi des acteurs.

**Les élu(e)s de la majorité communautaire**

### • PLUIH

Cette rentrée sera celle de la présentation en conseil communautaire du PLUIH, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat.

Sous cet acronyme se cache un enjeu capital pour notre territoire, la définition de l'évolution de nos paysages urbains et ruraux : ce qu'il sera possible de construire ; combien de personnes pourront y habiter ; où pourra-t-on implanter des entreprises ou des commerces, etc.

Ce PLUIH est le fruit d'un énorme travail réalisé par l'exécutif communautaire et les majorités municipales de nos 18 communes (sans oublier leurs techniciens). Il fait converger des enjeux locaux souvent contradictoires avec les injonctions réglementaires nationales.

Ce qui nous en a été présenté jusqu'alors va dans le bon sens, mais, comme toujours, le diable se cache dans les détails de la rédaction finale. C'est à nous maintenant, citoyens de la Communauté d'agglomération, de nous emparer du débat lors de la finalisation de ce document. Comme élus minoritaires qui n'avons pas participé à l'élaboration de ce plan, nous y prendrons notre part.

**Denis Chaumat, Geneviève Jonard**

### • DES RETARDS QUI S'ACCUMULENT

Le report du choix du lieu d'implantation d'une deuxième déchèterie est révélateur de l'action de la majorité depuis 2020. Malgré la bonne volonté affichée, les choses ont du mal à avancer.

L'exécutif se justifie en évoquant le bilan du mandat précédent, mais ses membres siègent déjà dans la majorité et sont donc comptables du retard accumulé. Un retard qui place notre collectivité dans l'illégalité pour l'absence d'aire d'accueil des gens du voyage ou le tri à la source des biodéchets.

Concernant la déchèterie, le fiasco est lié à la protestation d'habitants de Denicé, qui estiment ne pas avoir été suffisamment consultés. De fait, l'information transmise d'en haut une fois les projets conçus remplace trop souvent la co-construction, comme c'est le cas pour la rénovation urbaine de Belleroche.

Comme nous le faisons depuis quatre ans, nous continuerons à porter des propositions permettant de faire face à l'urgence climatique et sociale, tout en associant réellement les habitants de la Communauté d'agglomération aux décisions qui les impactent.

**Emmanuel Dupit, Vassili Lici, Michèle Montagnier**

# Vous & Nous

## ● C'est voté

**Retour sur les principales décisions prises ces derniers mois**

### Lancement du futur plan local de mobilité

Ce plan aura 3 priorités : une offre de transports multimodale complémentaire à la voiture (bus, train, vélo), le développement des mobilités partagées (covoiturage, autopartage), et le soutien aux mobilités actives (vélo, marche à pied) pour les courtes distances.

### Mise en place du Fonds haies et agroforesterie

10 km de haies et 150 arbres champêtres seront plantés d'ici 2027 sur le territoire de Villefranche Beaujolais Saône pour préserver la biodiversité, adapter les exploitations agricoles au changement climatique, réduire l'érosion des sols et les ruissellements.

### Avancement des grands projets

Les architectes ont été choisis pour l'extension de Créacité, la construction d'un Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants à Blaceret, et la réalisation du futur siège de la Communauté d'agglomération. 1<sup>ère</sup> étape : le lancement des travaux de démolition à Créacité fin 2024.

### Soutien exceptionnel au Marathon 2024

Pour les 20 ans du Marathon International du Beaujolais, la Communauté d'agglomération renforce son engagement sur le volet écoresponsable (tri des déchets à la source, rampes à eau ODICI pour les participants) pour faire du Marathon un évènement de plus en plus écoresponsable.

## ● A venir

### Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat

Le mercredi 9 octobre prochain, le Conseil communautaire se prononcera sur l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) qui concerne les 18 communes de la Communauté d'agglomération, et sur le bilan de la concertation avec les habitants et les acteurs locaux.

**Suivez les décisions du Conseil sur notre chaine YouTube et retrouvez les délibérations sur [agglomeration-villefranche.fr](http://agglomeration-villefranche.fr)**

#### Prochains Conseils :

**Mercredi 18 septembre à la salle du conseil en mairie de Villefranche-sur-Saône, mercredi 9 octobre à la salle des fêtes de Gleizé, mercredi 27 novembre à la salle de l'Atelier à Villefranche -sur-Saône et mercredi 18 décembre à la salle de l'Atelier à Villefranche-sur-Saône**

## ● Point d'interrogation

**Je souhaite déposer plainte ou réaliser des démarches administratives à la gendarmerie, où dois-je me rendre ?**



La gendarmerie de Villefranche-sur-Saône expérimente jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2025 un nouveau dispositif d'accueil physique des usagers. Celui-ci ne se fera plus à la caserne, mais directement dans les communes du territoire. Afin de recueillir les plaintes et autres démarches

administratives, le chargé d'accueil se rendra chaque semaine dans les mairies des communes suivantes :

- Les lundis de 8h30 à 11h30 à la mairie de Lacenas ;
- Les jeudis de 8h30 à 11h30 à la mairie de Le Perréon ;
- Les vendredis de 8h30 à 11h30 à la mairie de Blacé.

Lorsqu'il ne sera pas en mairie, celui-ci se rendra au domicile du plaignant, à son lieu de travail ou tout autre lieu convenu par avance. **Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 04 74 65 26 00 ou sur internet via [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

**Que faire de mes feuilles mortes et branchages après l'entretien de mon jardin en automne ?**

Brûler ses déchets verts ou même les jeter à la poubelle est interdit par la loi. Leur recyclage est une solution écologique et pratique : les feuilles mortes, la tonte de gazon ou la paille peuvent être utilisés comme paillis à mettre autour de vos plantes, les protégeant de la croissance des mauvaises herbes et de la perte d'eau.



Le broyage est également une solution : branches, brindilles et feuilles réduites peuvent être ajoutés à votre composteur. Enfin, il existe toujours la possibilité d'emmener vos déchets verts à la déchèterie d'Arnas, où ils seront broyés.

**Plus d'informations sur [agglomeration-villefranche.fr](http://agglomeration-villefranche.fr)**

## ILS ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

**JournalPointcommun-Directeurde lapublication:** Pascal Ronzière - Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône 115 rue Paul Bert 69400 Villefranche-sur-Saône - [contact@agglomeration-villefranche.fr](mailto:contact@agglomeration-villefranche.fr) • **Comité de Rédaction :** Sabine Massina, service communication de la Communauté d'agglomération, Julie Solly Degenève • **Maquette et réalisation :** service communication de la Communauté d'agglomération - Bold • **Photographie :** Etienne Ramousse et service communication • **Impression :** 39 500 exemplaires imprimerie Augagneur • **Distribution :** Médiapost

**Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux**    

Imprimé sur papier 100% recyclé

La Communauté d'agglomération s'engage dans une démarche éco-responsable.

# Agenda

**Jeudi 7 novembre 2024**

Parc des expositions de Villefranche-sur-Saône



**Économie**

## **Salon Connect**

Retrouvez-nous au salon Connect, dédié aux entreprises et aux acteurs économiques du Beaujolais. Les actions menées en matière d'aménagement économique, de transition énergétique, d'agriculture et de mobilités vous seront présentées. L'occasion d'échanger autour des différents projets en appui des entreprises du territoire.

Stands 109-110-114

**Samedi 21 septembre 2024**

Portes ouvertes



**Eau**

## **Nouvelle station de traitement des eaux**

Après 4 ans de travaux, l'un des projets majeurs du plan de mandat 2021-2026, la modernisation de la station de traitement des eaux usées de Villefranche-sur-Saône, touche à sa fin. Le 21 septembre, celle-ci ouvre ses portes et propose des visites guidées pédagogiques afin de découvrir les nouvelles installations à la pointe de la technologie.

**Inscriptions :** [communication@agglo-villefranche.fr](mailto:communication@agglo-villefranche.fr)

**Du 3 septembre au 3 février 2025**

80<sup>e</sup> anniversaire de la libération



**Culture**

## **Exposition « Ils arrivent ! »**

La Maison des Mémoires en Beaujolais accueille une exposition unique retraçant la Seconde Guerre Mondiale sur notre territoire.

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération du Beaujolais, replongez dans l'histoire, de l'arrivée des allemands en juin 1940 à la libération de Villefranche-sur-Saône grâce à des photos, affiches et illustrations d'époque.

**Du 31 août au 31 octobre 2024**

Exposition Géoparc



**Culture**

## **« 500 millions d'années et un jour »**

Découvrez l'histoire géologique du Beaujolais au musée Claude Bernard à Saint-Julien. Les pierres nous racontent un long et beau récit, ponctué d'événements cataclysmiques, d'animaux disparus, mais aussi d'incertitudes. L'exposition itinérante, élaborée par le Géoparc du Beaujolais, propose une plongée vertigineuse pour découvrir les roches du Beaujolais et leurs multiples usages par les humains.

**DU 14 SEPTEMBRE  
AU 13 OCTOBRE 2024**



# **LES SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**



**FÊTE DE  
L'ENVIRONNEMENT**  
**14 SEPTEMBRE 2024**

Retrouvez le programme sur :  
[www.villefranche.net](http://www.villefranche.net) / [www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)



Flashez-moi !

# festival nouvelles voix

VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
SAÔNE

Le rendez-vous  
incontournable  
des musiques  
actuelles !

20<sup>e</sup> édition

08 — 19 oct.  
2024

## Yamê | Ladaniva MPL | The Wackids

Colt | Hélène Sio | Dafné Kritharas  
Milena | Lou Casa | Oscar les vacances  
Tété | Daymen | Oré | Barkanan | Laradji ...

Concerts à

Villefranche | Gleizé | Jassans-Riottier | St-Etienne-des-Oullières  
Rivolet | Saint-Julien | Belleville-en-Beaujolais | Cours-la-Ville

[www.theatredevillefranche.com](http://www.theatredevillefranche.com)

